

## COMMISSION SPORTIVE

### Réunion du 2 août 2023 Procès-verbal n° 02 par consultation électronique

**Vice-Président** : M. Éric MAIOROFF

**Membres** : MM. Didier DANIEL, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 1 (par voie électronique) du vendredi 21 juillet 2023 sans modification.

\*\*\*\*\*

En prolongement des décisions prises lors de la dernière réunion de ladite commission suite au repêchage de l'équipe 2 de LA LIGUGEENNE en R3, il est proposé en conséquence de modifier les poules du championnat senior, Départemental 1, Départemental 2 et Départemental 3 homologuées par le Comité de direction en date du 28 juin 2023.

La place vacante laissée par le club de LA LIGUGEENNE est donc remplacée par l'équipe 3 du club STADE POITEVIN en Départemental 1 donnant la nouvelle composition de la poule unique de Départemental 1 pour la saison 2023 / 2024 :

ANTRAN (1)  
BEAUMONT ST CYR (2)  
CHASSENEUIL SAINT GEORGES (1)  
MONTAMISÉ (1)  
MONTMORILLON (2)  
POITIERS 3 CITÉS (1)  
SMARVES – ITEUIL (1)  
SAINT BENOÎT (1)  
**STADE POITEVIN (3)**  
USSON – L'ISLE (1)  
VALDIVIENNE (1)  
VICQ SUR GARTEMPE (1)

La place vacante laissée par le club STADE POITEVIN est donc remplacée par l'équipe 1 du club de MIREBEAU en Départemental 2 donnant la nouvelle composition de la poule A de Départemental 2 pour la saison 2023 / 2024 :

AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)  
FONTAINE LE COMTE (2)  
INGRANDES (1)  
LA PALLU (1)  
MIGNÉ-AUXANCES (2)  
**MIREBEAU (1)**  
NEUVILLE DE POITOU (3)  
NORD VIENNE (1)  
OYRÉ DANGÉ (1)  
ROUILLÉ (1)  
THURÉ BESSE (1)  
VOUNEUIL BÉRUGES (1)

La place vacante laissée par le club MIREBEAU est donc remplacée par l'équipe 3 du club des TROIS VALLÉES 86 (Civaux – Verrières et Lhonnaizé) en Départemental 3 donnant la nouvelle composition de la poule C de Départemental 3 pour la saison 2023 / 2024 :

CHASSENEUIL – SAINT GEORGES (2)  
FLEURÉ (2)  
LEIGNES SUR FONTAINE (1)  
MIGNÉ-AUXANCES (3)  
MONTMORILLON (3)  
NIEUIL L'ESPOIR (2)  
NOUAILLÉ (2)  
POITIERS GIBAUDERIE (1)  
**TROIS VALLÉES 86 (3)**  
VICQ SUR GARTEMPE (2)

Les clubs qui souhaitent changer de poule devront obtenir l'accord du District. Cette validation sera accordée uniquement si un autre club de l'autre poule accepte la modification. La Commission s'en remet à l'initiative des clubs. La demande devra être confirmée par courriel par les deux clubs concernés.

\*\*\*\*\*

**Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.**

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Vice-Président : Éric MAIOROFF